

# PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## RÉUNION DU 09 MAI 2023 - A 19 H 00

Le 09 mai 2023 à 19 h 00, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal, en séance ordinaire.

Etaient présents : Jean-Charles VITAUX, Denis ROUTIER, Odile BOINET, Annie BERQUER, Brigitte VIOLET, Richard VACOSSAINT, David BLONDIN, Cindy BARBÉ, Valérie RENIER, Jérôme MAILLARD, Madgid BORDJI.

Absents excusés : Romain HÉMART, Hélène LARBI, Germain BOIVIN, Nathalie DUMONT.

Absent : néant

Pouvoirs : Romain HÉMART donne pouvoir à Jean-Charles VITAUX  
Nathalie DUMONT donne pouvoir à Denis ROUTIER  
Hélène LARBI donne pouvoir à David BLONDIN

Quorum : Atteint

Le secrétaire de séance désigné est Monsieur Denis ROUTIER.

Le procès-verbal de la séance du 04 avril 2023 est soumis au vote de l'assemblée. Aucune remarque n'est faite sur ce procès-verbal, accepté à l'unanimité.

On passe à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

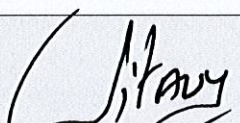
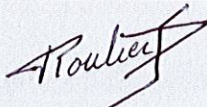
1. **Fixation loyer logement 13 Grande rue,**
2. **Logement 13 Grande rue : Travaux à réaliser,**
3. **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP),**
4. **Démarche Risques Psychosociaux (RPS) - Qualité de vie au travail : Signature d'un contrat d'accompagnement au titre d'une démarche de prévention,**
5. **Informations et questions diverses.**

\*\*\*\*\*

### 9. Fixation loyer logement 13 Grande rue

- De louer, à compter du 01 juillet 2023, le logement communal sis 13 Grande rue 80770 Beauchamps,
- Que le montant du loyer mensuel est fixé à 650 €,
- Que le loyer sera ensuite revalorisé en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. Le premier indice de référence sera le dernier connu à la signature du bail,
- Une caution d'un montant de la valeur d'un loyer sera demandée au locataire, lors de la prise de possession du logement,
- Qu'un état des lieux sera dressé par la commune,
- De mandater Monsieur le Maire pour signer le bail et toutes pièces s'y rattachant.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette décision portant le n° 2023-021.

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		Le Secrétaire, Denis ROUTIER	
----------------------------------	---	---------------------------------	---

Il est aussi précisé que le locataire disposera de l'ensemble de la parcelle (habitation, dépendances et terrain) mais qu'une partie fera l'objet d'une reprise lors des travaux de sécurisation des entrées et sorties des élèves de l'école des Hortensias.

### **10. Logement 13 Grande rue : Travaux à réaliser**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux d'électricité (mise aux normes) et de plomberie mineurs sont à réaliser. Le mode de chauffage actuel est le fioul. Il présente les devis.

### **11. Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

Ce point est reporté lors d'une prochaine réunion car il est nécessaire de saisir le Comité Social territorial en amont.

### **12. Démarche Risques Psychosociaux (RPS) - Qualité de vie au travail : Signature d'un contrat d'accompagnement au titre d'une démarche de prévention**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat d'accompagnement au titre d'une démarche de ladite prévention.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette décision portant le n° 2023-022

### **13. Informations et questions diverses**

#### **Informations**

La commission des « travaux voirie, sécurité, gestion des bâtiments communaux » réunie ce jour a examiné les travaux de compétence communale à anticiper (réfection de trottoirs, de bordures, de fils d'eau, de tampons...) et programmé leur réalisation en même temps que la réfection de la voirie de la route départementale 1015 par le département de la Somme courant 2023. La visite de la commission s'est axée sur la partie allant de la Mairie vers la sortie de Beauchamps en direction de Gamaches.

Ce jour, le Conseil Municipal décide de maintenir la ligne axiale à la majorité des voix (11 pour, 3 abstentions, 0 contre).

#### **Questions diverses**

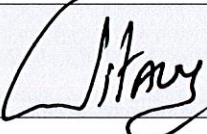
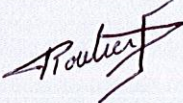
Monsieur BORDJI demande l'installation d'un miroir

Monsieur MAILLARD :

- Réitère sa demande concernant la pose de chicanes Rue du Lieu Dieu pour faire ralentir la circulation,
- Demande où en sont les démarches liées au pont accidenté de la pêcherie ? Monsieur le Maire répond que la commune attend le passage de l'expert en assurance,
- Demande que le fossé qui mène de la pêcherie vers Gousseauville soit curé,
- Demande si Monsieur le Maire a obtenu des informations sur le projet de ligne à très haute tension. Réponse : Monsieur le Préfet donnera son avis courant septembre.
- Signale que la route desservant la commune d'Embreuille est endommagée. Monsieur le Maire répond que l'état de celle-ci s'est dégradé suite aux travaux de voirie effectués sur la commune de Dargnies. La RD 2 (Route de Dargnies) est barrée : les véhicules utilisent donc les rues de la Mairie et d'Embreuille pour se rendre à Embreuille et aussi éviter la déviation départementale par la Ville d'EU.

Madame VIOLET déclare être en possession d'un courrier du syndicat d'eau à destination des délégués (Mme VIOLET et M. BORDGI) relatif à la visite de toutes les installations du syndicat Caux Nord Est, le 20/06/2023 dès 8 h 30.

La séance est levée à 19 h 45.

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		Le Secrétaire, Denis ROUTIER	
----------------------------------	---	---------------------------------	---